

Cette semaine c'est un nouveau drame de l'immigration qui s'est déroulé au large de Lampedusa en Italie. Une embarcation avec à son bord entre 450 et 500 migrants a chaviré à moins d'un mille des côtes. Seuls 150 d'entre eux ont pu être sauvés. Le nombre de victimes croît d'heure en heure et fait craindre la pire tragédie de l'immigration de ces dernières années. L'image des boat people chargés de femmes, d'hommes et d'enfants fuyant le Vietnam n'est pas loin. Plus près de nous, à Calais, ils étaient une soixantaine de Syriens à bloquer l'accès au terminal ferry de Calais, en ne réclamant qu'une seule chose : le droit de passer en Angleterre, leur Eldorado. Un peu partout en ville, ils sont beaucoup plus nombreux, plusieurs centaines sans doute, à errer de squats en squats au gré des évacuations policières. Deux cas très différents et pourtant si semblables. Car ces hommes et ces femmes ont en commun le sentiment de se sentir rejetés. Le Pape François, en visite à Assise, ne disait pas autre chose en exprimant sa « honte » face au drame et en dénonçant « l'indifférence à l'égard de ceux qui fuient l'esclavage, la faim, pour trouver la liberté, et trouvent la mort. »

Indigne, insupportable, intolérable...

Ces mots et d'autres, dont nous pourrions noircir cette page, expriment les sentiments qui animent la famille, les collègues de travail, les amis, les simples connaissances, ceux qui viennent d'apprendre les faits qui se sont déroulés à l'OPH de Calais.

Des faits qui ont amené une jeune femme, salariée, à tenter de mettre un terme à sa vie.

Evidemment, il appartiendra à la justice de déterminer qui porte ou non une responsabilité dans cette affaire. Mais une réalité apparaît déjà évidente, la jeune femme n'a pas été entendue par son employeur (ou son représentant légal) alors même qu'elle avait sollicité de l'aide, fait part que la répétition d'un mauvais traitement psychologique la mettait en grande difficulté.

Dans un courrier qu'il nous a été permis de lire, le père de la jeune victime écrit : « Isabelle* vous avait interpellé plusieurs fois sur son mal être au travail suite au comportement de Lors de son entretien annuel, Isabelle a demandé de noter qu'elle subissait un harcèlement moral mais elle a essuyé le refus de Le refus de de lui accorder la possibilité de s'exprimer, ses critiques et attaques incessantes, sa manière de rabaisser Isabelle devant ses collègues, ses humiliations sont devenues insupportables, ont attenté gravement à la santé d'Isabelle, qui, à bout et ne trouvant plus aucune issue, a tenté de mettre fin à ses jours... ».

Ces agissements deviennent de plus en plus courants dans une société ou la vio-



lence progresse chaque jour, une violence qui n'est pas que physique. L'évocation de ces faits et la nomination de la structure (l'OPH Calais) montre bien que cette réalité n'est pas réservée aux très grandes entreprises. En fait, nous l'affirmons, il s'agit davantage d'une méthode de travail initiée par les plus extrémistes des représentants du patronat : la force, toute la force, rien que la force. J'impose, quelle que soit la méthode et quelles que soient les conséquences. Ça passe ou ça casse, peu importent les dégâts : j'ai le pouvoir et j'ai donc raison.

Nous ne citerons pas de noms d'entreprises mais chacun trouvera dans un coin de sa mémoire, les noms qui ont été évoqués nationalement sur la place publique ces derniers temps.

A Calais, nous sommes depuis l'avènement d'une nouvelle majorité municipale sur la même vision des choses. C'est l'ancien directeur de l'OPH que l'on avait mis au placard, ce sont des

salariés qui faisaient leur travail qui n'ont pas été renouvelés, ce sont des salariés qui ont été licenciés et qui obtiennent des dédommagements, ce sont des mutations arbitraires, ce sont des architectes, des entreprises mis à l'écart pour avoir simplement travaillé avec la mairie antérieurement, ce sont des propos excessifs et inutilement durs à l'égard des salariés, c'est un climat de peur...

Tout dernièrement encore, c'est au CCAS qu'on s'en est pris à des agents qui pourtant ne remplissaient que la mission de service public qui leur avait été confiée. Certains sont sous traitement médical tant ils vont mal.

Dans ce dossier de l'OPH, une jeune femme est allée plus loin, une jeune femme qui ne voulait faire que son travail. Il est grand temps que la majorité silencieuse dise haut et fort : trop c'est trop, ça suffit, et que l'on en revienne surtout à des conditions de travail conformes à ce que la loi précise.

* Le prénom a été volontairement modifié

Incompétence ?

Dans cette affaire de l'OPH, nous sommes particulièrement surpris de l'incapacité du directeur à assumer le management de son équipe. Pourtant nous pensions que le stage de formation qu'il aurait suivi à Neuilly pour la modique somme de 3 900 euros, lui aurait permis d'assumer.

Peut-être que le stage n'était pas assez long, pas assez cher, pas assez explicite. Chacun choisira la formule qu'il souhaitera.

A moins que tout simplement, ce ne soit qu'une question de compétence ou plus exactement d'incompétence.

Le dessin



On y pense

A aller s'inscrire sur les listes électorales... Ben oui ! Ça ne se fait pas automatiquement, c'est une démarche à effectuer auprès du service élections de la ville. Si vous avez déménagé à l'intérieur du territoire calaisien, que vous avez des enfants et des petits-enfants qui viennent d'avoir 18 ans, vous êtes concernés. Invitez donc ceux qui ne le sont pas encore à s'inscrire sur les listes électorales. Sans inscription pas de vote.

On y pense

Permanence pour le repas fraternel du 12 octobre

Vous n'avez pas encore pris vos places pour le repas fraternel du 12 octobre ? Alors il est grand temps d'y penser. Une permanence est organisée tous les soirs de la semaine, de 17 h à 19 h à la permanence de Jacky Hénin, 196 Bd de l'égalité. Ne tardez pas trop pour venir réserver. Attention, aucune inscription ne sera prise le jour du repas.

On le note

L'Atelier a repris ses bonnes habitudes. Chaque vendredi à partir de 18 h, vous pouvez donc venir à l'Atelier prendre un verre entre copains, papoter, taper le cartons ou même, soyons fous, parler politique... Il en faut pour tous les goûts...

Ouverture de l'Atelier
Tous les vendredi soir
à partir de 18 h
Bd de l'Égalité

Un nouveau festival à Calais

Cela vient de sortir, la ville de Calais a décidé la création d'un nouveau festival : celui du PUZZLE. Celui-ci ne sera ni culturel, ni de loisirs, ni sportif.

Un festival dont l'originalité consiste à ne réparer que des bouts de voiries. C'est ainsi qu'un agent de la ville trace au sol les surfaces plus ou moins grandes qui méritent d'être refaites. Qu'on ne lui en veuille pas, il a des ordres. Sa tâche est cependant des plus compliquées.

Comme on lui a intimé l'ordre de ne tracer que des morceaux de surfaces, il s'exécute. Il arrive donc assez souvent que le morceau remis en état débouche sur un autre morceau qui lui est en moins bon état.

Pour ne prendre qu'un seul exemple, arrêtons-nous sur l'avenue Blériot (photo ci-contre).

D'ici peu il est fort à parier que cette voirie importante de la cité pourrait nous faire gagner quelque argent. Pour cela il conviendra de signer un contrat avec les constructeurs automobiles français pour tester les suspensions de leurs véhicules. Entre les morceaux refaits qui gondolent, les morceaux non refaits qui cahotent, les mouvements de la voirie qui s'enfoncent... nous disposons là d'une remarquable piste test.

Il est particulièrement étonnant que ceux qui dirigent la ville n'y aient pas encore pensé.



Poil à gratter

Le Bassin ludique (encore) fermé

Début septembre, le complexe ICEO a été fermé pour cause de vidange. Rien de plus naturel. Le lundi 16 tous les travaux d'entretien étant terminés, il a pu rouvrir au public comme prévu. Et la semaine dernière, le bassin ludique était de nouveau fermé. La cause ? « On » s'est rendu compte que des carrelages se soulevaient. Des dalles farceuses sans doute, qui étaient fermement collées aux murs pendant la période d'inactivité, et qui ont décidé de faire les malignes une fois que les bassins ont été remplis. Il a donc fallu vider le bassin une seconde fois, pour que les carrelages puissent intervenir. Devoir vidanger un bassin deux fois en 1 mois, c'est ballot tout de même, non ?

Fid'Bag

On a appris dans *La Voix du Nord* du 27 septembre dernier qu'une carte de fidélité nouvelle génération avait été lancée à Calais, à l'initiative de Calais commerce qui regroupe les 7 unions commerciales de la ville. Soulignons ici cette excellente idée pour tenter de développer le commerce de centre-ville même si on peut regretter qu'elle arrive un peu tard. Mais mieux vaut

tard que jamais. Cette carte dénommée Fid'Bag, va donc permettre de cumuler des points à chaque achat dans l'un des 13 Fidshop (autrement dit commerces) partenaires. Le cumul des points offre ensuite la possibilité de bénéficier de réductions, de cadeaux ou de bons plans tels que des places de cinéma, ou des traversées de la Manche. C'est là qu'on apprend de la bouche de Nicolas Fournier, président de Calais Commerce, que « les compagnies P&O et DFDS ont déjà donné leur accord de partenariat. » Bizarre, il n'est pas fait mention de My Ferry Link. Eh bien figurez-vous que, renseignements pris, la compagnie calaisienne n'aurait même pas été contactée. C'est bien dommage. Souffrirait-elle d'ostracisme ?

Adevia, tout va bien

La semaine dernière nous vous informions d'une souscription au capital de la société d'économie mixte ADEVIA pour 800 000 euros, de la part de la communauté d'agglomération du Calais. L'opposition municipale calaisienne n'étant pas représentée au conseil d'agglomération (par refus de madame Bouchart et de ses amis, de vrais démocrates...) celle-ci n'a pu exprimer ses réticences face à une telle opération. Outre le fait que le total des

dettes de cette société atteint la modeste somme de 176 millions d'euros, vous devez également savoir que le directeur de la SEM est Jean-Jacques Delille, ancien adjoint au maire de Douai, considéré un temps comme le successeur désigné de Jacques Vernier (UMP). Jean-Jacques Delille a également été président de la Communauté d'agglomération du Douaisis (de 2004 à 2009) et du Syndicat mixte des transports du Douaisis.

C'est au titre de président du syndicat de transport qu'il a été placé (en juin dernier) en garde à vue au commissariat de Douai, ainsi que son ancien directeur général des services. Les deux hommes ont été interrogés par la brigade financière de la police judiciaire de Lille, dans le cadre d'une enquête sur les conditions d'attribution du marché public du tramway de Douai, remporté en 2005 par la société néerlandaise APTS au détriment du groupe Siemens. Dans la droite ligne d'un rapport mené par la Chambre régionale des comptes à propos de la gestion du SMTD, le procureur de la République de Douai, Éric Vailant, mène depuis un an une enquête sur un possible délit de favoritisme, passible de deux ans de prison et 30 000 euros d'amende.

Coup de griffe

Une offre (trop) alléchante ?

Récemment nous vous révélions que le marché de petites fournitures de l'agglo avait été perdu par LVEquipement au profit de Majuscule... Dunkerque. Nous nous étions d'ailleurs émus du fait qu'une collectivité choisisse de travailler avec des villes voisines alors même que le commerce local aurait bien besoin qu'on lui tende la main. Mais il y a une raison à ce choix : le prix. Figurez-vous que l'entreprise dunkerquoise offrait 80 % de réduction sur le catalogue. Belle aubaine. Les élus n'ont donc pas regardé plus loin que ça et ont sauté sur cette offre si alléchante.

Mais comme toute offre alléchante, elle méritait qu'on s'y arrête plus longuement. Et si nos chers élus l'avaient fait ils auraient pu s'apercevoir que les prix du catalogue avaient été gonflés d'autant pour permettre une réduction de 80 % qui au final donne un prix « normal », dans le meilleur des cas. Qui reste très cher, le plus souvent. Un bloc de 450 feuilles de post-it, annoncé à 43,32 € HT passe ainsi à 8,66 €. Un paquet de 50 chemises cartonnées et 100 sous-chemises pour 137,40 € HT passe lui à 27,48 € TTC. Quant à la machine Senseo, dont nous nous sommes amusés à chercher la référence, elle est indiquée à 414,60 € HT, et passe à 82,92 € HT. Il suffit d'aller faire un tour dans n'importe quel magasin d'électroménager ou supermarché du Calais pour s'apercevoir qu'elle est affichée à 59,90 € TTC. Y a pas à dire, ils savent faire des affaires à Cap Calais. Mais c'est vrai que c'est l'argent des Calaisiens donc c'est moins grave.

Et là on se dit que l'agglo a raison d'organiser très bientôt une réunion d'information sur les marchés d'appel d'offres à destination des entreprises. On espère que Philippe Blet et les élus membres des commissions d'appel d'offres seront présents. Ils y apprendront sans doute des choses...

Rendez-vous



Quartier des Cailloux

L'AVENIR DE CALAIS

CONSTRUISONS-LE ENSEMBLE

Retrouvons-nous pour en parler

VENDREDI 11 OCTOBRE

à 18 h 30

Café Chez Adrien

26 rue du Général Margueritte

